



## INFOS ASC

### Activités Sociales et Culturelles

Prix attractifs : Mobil-home CSE !



#### Camping FEERIX à Marseillan-Plage

du 23.05 au 30.05 : 250 €  
du 30.05 au 06.06 : 300 €  
du 05.09 au 26.09 : 250 €/semaine

Contactez le CSE !



N'attendez plus !

Commande de bijoux jusqu'au 10 mai

Informations et bon de commande dans le QR Code du journal

Catalogue



### Séjours à prix remisés !

+ de 1000 séjours à partir de 550 €  
Subvention de 235€ à déduire

Code promotionnel  
**TOTBOUYGUESX235**

Site totemia



## AVANTAGES

**LES CONGES** : la période de prise de congés s'étend du 1er mai N au 30 avril N+1

- La période d'été : du 1er mai au 31 octobre
- La période d'hiver : du 1er novembre au 30 avril
- Année complète : 30 jours acquis
- Acquisition de 2,5 jours ouvrables / mois
- Si 1 jour férié pendant les congés : ne pas le remplacer par 1 jour de congé

+ 30%



- du 1er au 24<sup>e</sup> jour ouvrable = congés principaux
- du 25<sup>e</sup> au 30<sup>e</sup> jour ouvrable = 5<sup>e</sup> semaine

**Les samedis :**

- Un droit annuel complet : poser 5 samedis
  - Un droit annuel incomplet : poser 1 samedi par tranche de 6 jours de congés
- Ex : 21 jours de congés: 21:6 = 3,5 poser 3 samedis
- Si 1 samedi férié : poser 4 samedis dans l'année

**LES CONGES DE FRACTIONNEMENT** : 3 conditions pour obtenir 1 ou 2 jours supplémentaires

- avoir minimum 15 jours de congés
- prendre minimum 12 jours continus entre le 1er mai et le 31 octobre
- entre le 1er novembre N et le 30 avril N+1 :
  - prendre 3 à 5 jours = 1 jour de fractionnement
  - prendre au moins 6 jours = 2 jours

## Flash CSSCT



### Semaine de la sécurité du 8 au 12 juin

3 axes de travail

En 2026

- Droit & Devoir de dire STOP
  - Gestion des imprévus
  - Vigilance partagée
- Test de 2 nouveaux casques

Bilan 2025



du nombre d'HIPO (+ de transparence)

18 accidents du travail  
2 maladies professionnelles

904 tests d'alcool & 598 de drogues réalisés

### VOS CHANTIERS A VENIR:

- Conception et réalisation d'un ponton = 21 mois de Travaux, La Londe des Maures (83)
- Travaux de création de la passerelle Saint Symphorien et réhabilitation du pont Saint Jean = 4 mois de travaux, Beauvais (60)
- Construction d'un ouvrage d'art = 7 mois de travaux, Biache-Saint-Vaast (62)
- Accord-Cadre- remplacement de la lisse de guidage souterrain = 4 périodes de 6 semaines sur 4 ans, Braye-en-Laonnois(02)
- RD25 Démolition et reconstruction du pont "Saint Ladre" = 36 mois de travaux, Crépy-en-Valois (60)